





Frères et sœurs

Si vous souhaitez demander une inscription pour
septembre 2022,
voici la procédure à suivre, ainsi que les délais.



Retournez la fiche « **demande d'inscription** » à l'accueil de
l'école à l'attention de **Mme Corine Labat**
accompagnée pour les enfants déjà scolarisés en élémentaire des
« **livrets ou carnets scolaires** » des deux années précédentes. Ceux de
l'années en cours, vous nous les remettrez dès qu'ils seront en votre
possession.

 **Petite Section** (enfants nés exclusivement en 2019) 

Vous serez contactés entre **La Toussaint et Noël**.



Si la candidature de votre enfant est acceptée, vous recevrez par courriel la procédure pour constituer le dossier d'inscription.



De la Moyenne Section au CM2

Les réponses vous parviendront fin mars ou dans le courant du mois d'avril
qu'elles soient positives ou négatives.

Ces réponses sont conditionnées par les réinscriptions de nos actuels élèves. Seul le départ de quelques familles libère des places.

La procédure suivie est la même que pour les Petites sections (à l'exception des délais), Les désistements étant imprévisibles, nous pouvons vous contacter jusqu'au mois de juillet et parfois même en septembre.